

[Mme la présidente](#). La parole est à Mme la ministre.

[Mme Marisol Touraine](#), *ministre*. Il est vrai, madame la députée Dominique Orliac, que le sujet de la santé visuelle est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent dans les débats tant, dans certaines régions, les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous chez un ophtalmologiste sont longs.

Je tiens d'abord à souligner le fait que, derrière les moyennes, les réalités sont très diverses d'un département ou d'une région à l'autre. Dans certains territoires, les délais d'attente sont tout à fait limités, dans d'autres, ils sont à l'évidence...

[Mme Bérengère Poletti](#). Énormes !

[Mme Marisol Touraine](#), *ministre*. ...insupportables.

Face à une telle situation, la première mesure que nous avons prise est d'augmenter le nombre de postes d'internes en ophtalmologie, passé de 106 en 2011 à 150 en 2015, ce qui représente une augmentation de plus de 40 %.

Il s'agit là, évidemment, d'une mesure de moyen ou long terme. À court terme, nous devons travailler sur l'organisation de la filière.

La voie d'une reconnaissance du métier d'optométriste n'a pas été retenue. Je ne pense pas, en effet, que la création d'une quatrième profession soit de nature à simplifier ni accélérer le parcours des patients.

Pour ma part, j'ai souhaité travailler à de nouvelles formes d'organisation dès 2012, notamment, à travers la mise en place d'une expérimentation dans la région des Pays de la Loire : désormais, le renouvellement de la prescription de verres correcteurs peut intervenir dans un délai de quinze jours après réalisation d'un bilan visuel par un orthoptiste et un diagnostic, posé de façon différée et à distance, par un ophtalmologiste.

Nous devons maintenant généraliser ce type d'expérimentations en le déployant dans tout le pays afin de réduire significativement les délais d'attente.

Au moment où un certain nombre de commentateurs me reprochent de vouloir administrer le système de santé, je veux mettre en lumière un tel modèle, madame la députée, qui est issu d'une initiative de professionnels mais qui doit aujourd'hui compter sur l'appui des services de l'État afin de bénéficier à l'ensemble de nos concitoyens.